

Chers parents,

Nous vous adressons nos plus vives félicitations pour la naissance de votre enfant.

Nous profitons de cet heureux évènement pour vous donner quelques informations sur la vaccination.

La vaccination en Suisse

En Suisse, le document de référence en matière de vaccins est le **plan de vaccination**. Il est élaboré par des médecins spécialistes et par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), et se base sur les dernières connaissances scientifiques.

L'objectif des vaccins est de **protéger votre enfant dès son plus jeune âge** contre certaines maladies parfois graves. La vaccination de la population permet aussi de protéger les personnes immunosupprimées et les femmes enceintes ou parce qu'elles sont encore trop jeunes.

Le plan de vaccination suisse se divise en quatre niveaux de recommandations :

- **Les vaccinations de base** sont très vivement recommandées pour protéger votre enfant et la population contre des maladies graves qui seraient fréquentes en l'absence de vaccination. C'est l'immunité de groupe qui est recherchée.
 - **Les vaccinations complémentaires** sont recommandées pour étendre la protection de votre enfant contre des maladies plus rares mais potentiellement graves. Elles protègent surtout votre enfant et moins la population.
 - **Les vaccinations pour les groupes à risque** sont surtout recommandées pour certaines personnes qui sont davantage exposées à des maladies (ex. voyageurs, risques professionnels) ou à un risque important de complication (ex. prématurés, femmes enceintes).
 - Un dernier niveau regroupe les vaccinations qui ne sont pour l'instant pas recommandées, soit parce que l'évaluation est en cours soit parce que le bénéfice n'est pas assez important.
- La liste des maladies concernées par les vaccinations de base et les vaccinations complémentaires recommandées en Suisse se trouve au verso.

Réponses à vos questions et informations complémentaires

La vaccination et la protection de votre enfant sont très importantes. Pour répondre à vos éventuelles questions, nous vous encourageons à consulter les sources d'informations suivantes :

- **le pédiatre de votre enfant** : c'est votre meilleur conseiller. Il connaît les besoins spécifiques de votre enfant. N'hésitez pas à lui poser vos questions;
- **site internet** : de nombreuses informations sont disponibles en ligne sur le site www.sevacciner.ch, www.infovac.ch et [Protection par la vaccination | ge.ch](http://Protection%20par%20la%20vaccination%20ge.ch);
- **téléphone et courriel** : vous pouvez aussi appeler le 022 546 50 00 ou écrire à l'adresse vaccination@etat.ge.ch.

Remarques importantes :

➤ **Combien ça coûte ?**

La vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) est gratuite pour tous les adolescents et les jeunes adultes dans le cadre des programmes cantonaux, sans franchise. Toutes les autres vaccinations recommandées – de base et complémentaires – sont prises en charge par les caisses-maladie (la franchise et la quote-part s'appliquent).

➤ **Le carnet de vaccination**

Le carnet de vaccination – aussi appelé "certificat de vaccination" – est un document important qui permet aux professionnels de la santé de vérifier que votre enfant a bien reçu ses vaccins. Les vaccinations effectuées doivent être inscrites sur le certificat de vaccination ci-joint. Conservez-le précieusement et prenez-le à chaque contrôle médical.

➤ **Couverture vaccinale à Genève**

Lorsque votre enfant aura 28 mois, nous vous demanderons une copie de son carnet de vaccination. Cette enquête permet de connaître le niveau de protection des enfants du canton contre les maladies qui pourraient provoquer des épidémies. Même si votre enfant n'est pas vacciné et pour des raisons légales, il est nécessaire de répondre à cette demande.

Vaccinations de base recommandées

Au fil des années, un certain nombre de vaccins a pu être combiné afin de diminuer le nombre d'injections reçues par votre enfant. Cependant, plusieurs vaccins sont aussi disponibles en injection individuelle. Le pédiatre de votre enfant pourra vous conseiller en cas de question. Les vaccins décrits ci-dessous sont ceux que recommande le plan de vaccination suisse.

➤ **Les vaccins contre les 6 maladies suivantes peuvent être combinés en 1 seule injection.**

Recommandations : 3 doses: une à partir de 2 mois, une à 4 mois et une à 12 mois.

Deux rappels nécessaires: un entre 4 et 7 ans, puis un entre 11 et 15 ans.

- **Diphtérie** : la bactérie responsable de la diphtérie provoque une grave angine. Les complications respiratoires peuvent être mortelles. Des cas et de rares épidémies continuent de survenir dans certains pays d'Europe.
- **Tétanos** : le tétanos est une maladie mortelle du système nerveux provoqué par une bactérie qui se trouve dans l'environnement. Un à deux cas de tétanos surviennent chaque année en Suisse chez des personnes non-vaccinées.
- **Coqueluche** : cette maladie respiratoire causée par des bactéries est encore fréquente en Suisse et peut être très grave, en particulier pour les petits enfants.
- **Poliomyélite** : cette maladie peut provoquer des paralysies. Elle a disparu de notre pays mais des épidémies ont encore lieu en Afrique et en Asie. En 2022, le virus est réapparu à Londres et à New York.
- **Haemophilus influenzae** : cette bactérie cause des méningites et d'autres maladies graves chez les petits enfants.
- **Hépatite B** : cette maladie est provoquée par un virus qui attaque le foie et peut aboutir à la cirrhose et au cancer.

➤ **Les vaccins contre les 4 maladies suivantes peuvent être combinés en 1 seule injection.**

Recommandations : 2 doses: une à 9 mois et une à 12 mois.

- **Rougeole, Oreillons, Rubéole** : ces trois maladies sont encore très fréquentes en Suisse. Elles peuvent provoquer des complications graves et définitives, notamment du système nerveux.
 - ▶ Des épidémies de rougeole surviennent régulièrement en Suisse en raison d'une couverture vaccinale insuffisante. Deux décès liés à la rougeole sont survenus en Suisse depuis 2019.
- **Varicelle** : cette maladie peut causer, chez les personnes de tous âges, des complications telles que la pneumonie et, plus tard, un zona. Le vaccin contre la varicelle fait partie des vaccinations de base en Suisse depuis janvier 2023.

➤ **Les vaccins contre les 2 maladies suivantes ne peuvent pas être combinés.**

- **Pneumocoques** : cette bactérie peut provoquer des méningites, des pneumonies et des infections du sang.

Recommandations : 3 doses : une à 2 mois, une à 4 mois et une à 12 mois.

- **HPV** : les infections par le virus HPV sont responsables du cancer du col de l'utérus.

Recommandations : 2 doses entre 11 et 14 ans chez les jeunes filles.

Vaccinations complémentaire recommandées

- **Méningocoques** : les complications des infections à méningocoques peuvent être graves provoquant des méningites ou des infections généralisées du sang. Les cas restent rares.

Recommandations : 2 doses : une à 24 mois, puis une entre 11 et 15 ans.

- **HPV** : rarement, les infections par le virus HPV sont responsables de cancers de l'anus, du pénis ou de la gorge chez les hommes.

Recommandations : 2 doses entre 11 et 14 ans chez les garçons.